



EMAS

Tarentaise/Maurienne
/Combe de Savoie

CRÉATION

Décision du 7 octobre 2020. Le dispositif est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique, qui accueille près de 5 000 enfants et adultes dans plus de 100 établissements et services en France.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Tout enfant scolarisé en situation de handicap et ne bénéficiant pas d'un accompagnement médico-social pourra bénéficier de l'accompagnement de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation en soutien des établissements scolaires des premiers et seconds degrés.



FINANCEMENT

L'EMAS est financée par l'Assurance maladie. L'intégralité du financement des prestations est assurée par l'EMAS sauf situations particulières définies dans le cadre du Projet personnalisé.



PARTENARIAT

- Éducation Nationale,
- ARS DT 73,
- MDPH de la Savoie,
- Établissements et services médico-sociaux,
- Professionnels libéraux...



équipe interdisciplinaire

Équipe éducative : un éducateur spécialisé.
Équipe thérapeutique : un psychologue, un psychomotricien et un orthophoniste.



EMAS

Tarentaise/Maurienne
/Combe de Savoie

ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et les outils d'adaptation et d'accompagnement,
- Organisation de réunions techniques pour analyser les difficultés, s'approprier les approches recommandées, et envisager de nouvelles pistes d'adaptation possibles,
- Contribution à l'évaluation de situation pour argumenter un dossier MDPH et conseil à une équipe pluridisciplinaire de la MDPH,
- Sans préjuger de l'évaluation postérieure, effectuer ou provoquer une intervention temporaire selon la même approche que celle recherchée par un PCPE afin de permettre le maintien de la scolarisation,
- Aide à la communauté éducative pour gérer une situation difficile dès lors que la situation de l'élève le nécessite,
- Intervention auprès de l'élève en risque de déscolarisation : mise en place d'adaptations particulières visant à permettre l'accès aux apprentissages, à la communication, à la socialisation, à l'autonomie...

Secteur d'intervention

- × Tarentaise
- × Maurienne
- × Combe de Savoie

Contact

- Responsable de site
Marie-Laure CHABERT
Tél. **06 23 30 65 76**
marielaure.chabert@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr



Conception ESAT MYRIADE - Photos : Fondation OVE, Shutterstock - Document non contractuel



OVE

FONDATION

EMAS

Tarentaise/Maurienne
/Combe de Savoie

Équipe mobile d'appui médico-social pour la scolarisation

septembre 2023



www.fondation-ove.fr



LA MISSION

POUR L'ENFANT

- Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- Sécuriser les parcours des élèves,
- Effectuer ou organiser une intervention provisoire auprès d'un élève permettant le maintien de la scolarisation,
- Intervenir auprès de l'élève en risque de déscolarisation : mettre en place des accompagnements visant à permettre l'accès aux apprentissages, à la communication, à la socialisation, à l'autonomie, etc.

POUR LES PROCHES AIDANTS

- Apporter un soutien,
- Accompagner une demande d'aide médico-sociale,
- Aider à l'identification des besoins de l'élève et à la compréhension de sa situation.

POUR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Apporter une expertise et des ressources aux établissements scolaires,
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile,
- Apporter un soutien mobilisable pour des professionnels,
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et proposer des outils d'adaptation et d'accompagnement,
- Organiser des réunions techniques pour analyser les difficultés,
- Aider à s'approprier les approches recommandées et envisager de nouvelles pistes d'adaptations possibles.

POUR LES PARTENAIRES

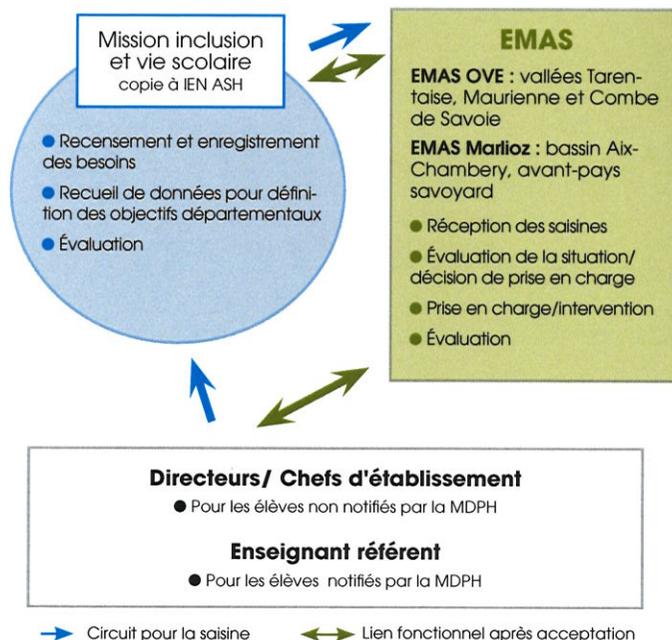
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH dès lors qu'une situation d'enfant le nécessite,
- Contribuer à l'évaluation de situation pour argumenter un dossier MDPH.

L'ORGANISATION

- ▷ Saisine par la Direction départementale des services de l'Éducation nationale,
- ▷ Traitement de la demande des professionnels et évaluation des besoins de l'élève,
- ▷ Élaboration et mise en place d'un projet d'intervention,
- ▷ Évaluation et bilan des effets produits par l'intervention.

MODALITÉS DE SAISINE

Modalités de saisine et de collaboration DSDEN de Savoie/EMAS



LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Charte des droits et des libertés de la personne accompagnée



LE CONTRAT DE SÉJOUR ET LE PROJET PERSONNALISÉ

Un contrat de séjour et un projet personnalisé sont signés entre les différentes parties concernées. Le partenariat avec l'établissement scolaire sera formalisé par une convention de coopération.

Ce Contrat de séjour mentionne :

- Les objectifs de l'accompagnement,
- Les prestations pouvant être mises en place,
- Les modalités de l'accompagnement,
- Les modalités financières et matérielles,
- Les conditions et les modalités de résiliation, de révision ou de cessation du Contrat de séjour.

(Des clauses particulières peuvent être ajoutées à ce contrat de séjour).

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Un questionnaire de satisfaction sera systématiquement remis aux parties concernées par l'intervention (élève, parents, enseignants, etc.).

